
L'analyse de l'activité professionnelle en situation de " vidéo-formation " : expérimentation auprès de maitres-nageurs sauveteurs

Résumé

L'utilisation de la vidéo en alloconfrontation ou en autoconfrontation s'est installée comme une pratique de formation depuis le début des années soixante (Allen & Ryan, 1969). Concernant la formation des enseignants, l'accroissement de la place de la vidéo en formation au cours de ces dernières années s'explique pour cinq raisons (Gaudin et Chaliès, 2012). Les trois premières sont d'ordre pédagogique : la vidéo permettrait aux futurs enseignants de se projeter dans une salle de classe durant la formation, elle favoriserait l'accès à une multitude de situation d'enseignement-apprentissage, elle mettrait en évidence le lien entre théorie et pratique. La quatrième raison, institutionnelle, met en avant la vidéo comme moyen privilégié de la mise en place de nouvelles réformes. Enfin, l'accès et la diffusion de supports vidéo est, aujourd'hui, en plein progrès et accessible à tous.

Dans certains métiers, la maîtrise des situations professionnelles est fondée sur une connaissance pointue de concepts scientifiques. Ces concepts scientifiques subissent alors un processus de transformation dit de " pragmatisme ". Ces concepts pragmatiques qui tirent leur origine des connaissances scientifiques et techniques (Vidal-Gomel & Rogalski, 2007 ; Pastré, 2011) ont la même fonction que les concepts pragmatiques à savoir guider et orienter l'action.

Les maitres-nageurs sauveteurs (MNS), en première ligne lors de la survenue d'accidents en milieu aquatique, doivent être à même de mobiliser ces concepts pragmatiques afin d'éviter, notamment, la noyade. Dans son rapport mondial sur la noyade de 2015 (p. 14), l'organisation mondiale de la santé (OMS) définit la noyade comme étant un : " *processus d'altération de la fonction respiratoire résultant d'une submersion/ immersion dans un liquide* ". Les conséquences d'une noyade peuvent être classées selon leur niveau de gravité : décès, séquelles ou absence de séquelles. Au niveau européen, la noyade, en fonction de la tranche d'âge, est classée entre la quatrième et la sixième place des dix principales causes de décès. En France, en 2000, l'Association Nationale pour la Prévention des Accidents en Piscine (AN-PAP) a été la première à tenter de chiffrer le nombre de noyades survenues. La première étude évoquait 80 décès alors que la deuxième mentionnait 31 noyades mortelles (Lebihain, 2003). On ne peut qu'estimer ce processus de noyade. Plus récemment, entre septembre et juin 2012, l'enquête épidémiologique française " noyade " menée par l'Institut de Veille Sanitaire (InVS) recense 52 cas de noyades dont 8 qui se sont terminées par un décès contre 159 avec 51 décès en piscine privée. Toutefois, au vu de la durée de la collecte des données, ces résultats ne représentent qu'une sous-estimation du nombre réel de noyade.

Les résultats de Lebihain (2003) précisent également qu'en plus des défauts structurels (contexte dangereux dû aux bassins par exemple) et des défauts de procédure (coordination déficiente avec les secours), ce sont des défauts de surveillance (défaut d'autorité, surveillance inadaptée à la fréquentation, contexte rendant la surveillance inefficace, absence de surveillants et défaut d'attention) qui expliquent la majorité des noyades. Il est aussi intrigant de constater que plusieurs noyades mortelles se sont produites dans des conditions

de surveillance apparemment normales. Ces causes inexplicables sous-entendent qu' " *il reste à mieux percevoir le rôle que peuvent avoir les acteurs dans la qualité de la surveillance effectuée, et ceci dans un contexte régulé, notamment, par l'existence de règles formelles* " (Lebihain, 2003, p.50). Pour expliquer le caractère " inefficace " de la surveillance, Lebihain (2003) a mis en évidence que l'absence d'objectifs sécuritaires explicites ne permet pas aux MNS d'avoir une référence claire en matière de surveillance de qualité. Ainsi, les différents acteurs de la sécurité en piscine (MNS et les gestionnaires) agissent en développant des règles informelles justifiant une acceptation tant de la part des gestionnaires que des MNS d'une suspension provisoire de la surveillance. Les MNS mettent également en avant leur faible niveau de formation et la pauvreté de leurs connaissances des risques susceptibles de générer un accident. Les futurs maîtres-nageurs sauveteurs sont formés aux premiers soins, au secourisme en milieu aquatique ainsi qu'à la réanimation cardio-pulmonaire et doivent faire preuve de la maîtrise de ces différents aspects techniques lors d'un examen en plus d'un test sur leurs aptitudes physiques. Autrement dit, on ne leur apprend pas à surveiller.

Ainsi, une formation spécifique notamment sur la surveillance en piscine constitue un axe de professionnalisation incontournable. Se pose alors la question du type de formation à dispenser pour tendre vers davantage d'efficacité en matière de surveillance en piscine. En suivant l'analyse de Leplat, la tâche prescrite au MNS en matière de surveillance est une tâche " *discrétionnaire* " (Pastré, 2011, p. 78), c'est-à-dire qui indique toujours le but à atteindre en laissant le libre choix sur la manière d'atteindre ce but.

Au travers de cette étude, qui sera menée dans le courant du premier semestre 2018, l'objectif sera de proposer à un panel de MNS débutants et expérimentés une formation reposant sur la diffusion d'outils numériques. En premier lieu, une vidéo, sur base d'un scénario validé par un expert, d'un maître-nageur expérimenté en train de surveiller. Ensuite, une interview de ce dernier, durant laquelle il décrit et explicite son action. Enfin, deux autres interviews: celle d'un MNS débutant et celle d'un expert en surveillance/sauvetage. L'objectif principal étant d'étudier, dans un premier temps, comment l'alloconfrontation permet un changement dans l'activité propre des MNS. Plusieurs questions de recherche sous-tendent cet objectif: (1) Quels sont les concepts organisateurs qui guident l'action des professionnels ? Quelles différences retrouve-t-on entre des MNS qui viennent d'obtenir leur brevet de sauvetage et ceux qui ont plusieurs années d'expérience au niveau des modèles opératifs ? (2) Comment ces travailleurs perçoivent-ils leur métier ? Dans quelle mesure le dispositif permet-il un changement identitaire ? (3) Comment l'activité des professionnels s'organise-t-elle en situation de vidéoformation ? Comment les ressources sont-elles exploitées ? (4) Comment les travailleurs apprennent-ils d'une formation alternant accompagnement en vidéoformation et accompagnement sur le terrain ? En quoi l'accompagnement de terrain est-il complémentaire à la vidéoformation ? Quelle plus-value ? (5) Quelle trace les travailleurs gardent-ils de l'utilisation de l'outil vidéo quand ils sont confrontés à la situation réelle ? Comment tirent-ils parti de la formation suivie ?

Les données seront traitées quantitativement et qualitativement. Au niveau quantitatif, des questionnaires seront destinés à l'ensemble des sujets (maîtres-nageurs) qui auront accepté de suivre la formation. L'objectif sera de déterminer le degré de satisfaction vis-à-vis du dispositif de formation dans son ensemble ainsi que les éventuelles forces et faiblesses perçues par les formés. Par ailleurs, il s'agira d'une étude par observation des participants pendant l'utilisation de la vidéo. L'objectif est de quantifier des comportements et de déterminer des " schémas de navigation " afin de les mettre en lien avec d'éventuels processus de développement. Au niveau qualitatif, à la suite de l'utilisation de la vidéo, un entretien d'autoconfrontation sera mené avec chaque formé. Une vidéo de son activité sur la plateforme ainsi que les traces d'observation collectées par le chercheur seront proposées au formé afin qu'il ait la possibilité d'exprimer sa démarche, son ressenti. L'objectif est de déterminer l'impact éventuel de la vidéo-formation sur le modèle opératif du formé. Enfin, le chercheur mènera un entretien de régulation sur base d'une vidéo de l'activité du professionnel dans son contexte professionnel. Le protocole développé par le service PERF de l'Université de Liège sera utilisé. L'objectif est de déterminer la traçabilité de l'activité professionnelle développée en vidéo-formation sur le terrain.

Mots-Clés: maitre, nageur, sauveteur, formation, professionnel, vidéo, alloconfrontation